

UNIVERSITE DE YAOUNDE II – SOA
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE II – SOA

FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET DE GESTION
B.P. 1365 YAOUNDE

FACULTY OF ECONOMICS
AND MANAGEMENT
P.O Box 1365 YAOUNDE

EXAMEN FIN DE SECOND SEMESTRE (Année Académique 2010-2011)
Deuxième Année- Sciences Economiques

Epreuve de : Droit Privé
Durée : 3 heures

L'étudiant traitera obligatoirement toutes les questions suivantes

I- Questions théoriques

- a). Le droit à la protection de son corps contre les atteintes par les tiers (4 points)
- b). Les personnes morales nées des initiatives privées (5 points)
- c). Quels sont les principes à la base de l'organisation de la personne morale (4 points)

II- Cas pratique

Monsieur MAANDIG est un homme d'affaires, âgé de 35 ans, de nationalité française. Il a ses bureaux à Paris où il s'est installé depuis l'âge de 22 ans, en provenance de Limbé où il vivait avec son père et sa mère, tous deux originaires de Yabassi, dans le Nkam.

Il vous est demandé d'indiquer :

- a). Comment il est devenu Français (sachant que le droit français n'est pas différent du droit camerounais sur ce point) (3 points)
- b). Quel est la conséquence de cette situation sur la nationalité camerounaise (2 points)

Depuis quelques mois, MAANDIG a décidé de s'installer Douala. Et il voudrait se présenter dans deux ans, aux élections municipales qui, comme vous le savez, sont réservées aux camerounais.

- c). Que doit-il faire au préalable? (2 points)